

LIGUE ALVERGNE
RHONE-ALPES
ATHLETISME



LIVRET ESTIVAL

CADETS à MASTERS

Edition Spéciale 2020

- Calendrier
- Conditions de Participation
- Minima

MARTY Sports

7



Partenaires officiels

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Casino
Partenariat

AG2R LA MONDIALE



Table des matières

Mot du Président de la CSO	3
« Défi-Perf' »	4
Meeting à Thème	5
Epreuves Régionales Qualificatives	6
Epreuves Combinées	7
Marche de Durée.....	8
Demi-Fond.....	9
Championnats de Zones Individuels CJES.....	10
Championnats Auvergne / Rhône-Alpes Individuels CJES	11
Coupe d'automne AURA	13
Marche athlétique 10km et 20km	14
Minima H AuRA	15
Minima F AuRA.....	16
Minima H Hors-ligue et QE	17
Minima F Hors-ligue et QE	18
Quotas de jury/club.....	19
Contacts CSO.....	20

Mot du Président de la CSO Michel CLAIRE

Depuis début mars nous vivons une période de crise qui a commencé pour l'athlétisme par l'annulation des championnats de France de cross-country, puis du report des jeux Olympiques des et des différents championnats de France.

Depuis nous avons du nous adapter et naviguer à vue face à une gestion de la crise qui fut parfois difficile à comprendre. Nous nous sommes pliés aux mesures annoncées mais comme vous, nous avons souvent été dans l'incertitude de ce qui était possible de faire ou ne pas faire, de la durée des interdictions. Toutes ces mesures et précautions évoluent et vont encore évoluer, nous devons nous aussi être imaginatifs et innovants pour que l'athlétisme retrouve sa place.

Nous n'avons pas le choix, l'athlétisme doit reprendre ses activités.

Certains clubs ont pu reprendre depuis le 11 mai en respectant des mesures barrières contre le virus édictées par le ministère et la FFA (effectifs réduits, pas de vestiaire, utilisation de gel hydro alcoolique, gestion du matériel ...).

Afin de donner une finalité à ces entraînements, impliquer nos juges et dirigeants, la CSO AURA propose un calendrier de prise de performances aux entraînements appelé, « **Défi-Perf'** » de fin juin à mi-juillet pour aller progressivement vers des compétitions. Le mois d'août pouvant être mis à profit par les clubs et comités pour organiser des meetings sur programme réduit permettant des qualifications aux différents championnats de France. La densité du calendrier proposé sera bien entendu fonction de la réponse des clubs et comités à ces propositions, et d'appels à candidatures pour les organisations. Compte-tenu des conditions estivales il sera préférable de programmer ces compétitions en soirées.

Les modalités de qualifications pour les compétitions régionales sont bien entendues modifiées.

La gestion des compétitions sera assurée par les jurys habituels, mais à circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles, les quotas prévus et qualifications des jurys seront adaptés. Mais quoiqu'il arrive, les performances devront être « justes et sincères » afin de ne léser personne ; dans chaque jury il faudra donc au moins 1 voir 2 juges qualifiés avec un nombre d'assistants suffisants.

Il est bien évident que ces organisations seront aménagées en fonction des règles barrières en cours au moment de leur mise en place et sont susceptibles d'être annulées et/ou modifiées en fonction des mesures prises par le gouvernement.

Merci à tous pour les efforts consentis, et les remises en causes de nos habitudes bien bousculées aujourd'hui.

**« Défi-Perf' » : Phase 1 : Du 22 Juin au 12 Juillet 2020
A organiser dans les clubs en fin d'entraînement**

**Phase 2 : Du 13 Juillet au 2 Août 2020
A organiser dans les clubs en fin d'entraînement ou
entre clubs si c'est possible !**

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve est créée spécialement pour la reprise de performances. Elle est ouverte à tous les licenciés des catégories cadets à masters qui pratiquent dans les clubs et ayant repris l'entraînement depuis au moins le 15 Juin.

2 périodes de prise de performances sont proposées.

Les épreuves concernées sont les suivantes :

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H Demi-fond : 1000m
Sauts : Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche Lancers : Poids, Disque, Marteau et Javelot

2 - Conditions d'organisation :

Les comités départementaux créent au début de la semaine concernée une compétition sur SIFFA intitulée Défi-Perf' avec les épreuves indiquées ci-dessus. Les clubs réalisent les prises de performances et ensuite engagent sur la compétition correspondante sur SIFFA les athlètes ayant participé en indiquant la performance réalisée (la meilleure de chaque athlète) dans la case performance d'engagement. Les comités départementaux créent, en fin de semaine la compétition sur Logica, et saisissent les performances et calculent les points correspondants.

Un classement individuel par épreuves et par catégories sera effectué, ainsi qu'un classement club correspondant au total des points obtenus à la table hongroise.

Ou utilisation d'un système fédéral éventuel à venir

3 – Prise en compte des performances :

Les conditions de réalisation des performances ne permettront pas de les intégrer aux bilans FFA.

Toutefois un bilan régional dissocié du SIFFA sera établi. **Les 3 premiers de chaque catégorie seront directement qualifiés pour les Championnats Régionaux du 3 et 4 Octobre 2020**

4 – Organisation de chacune des épreuves :

- Longueur / Triple : 8 athlètes maxi par concours + 2 juges. 3 essais par athlète. 8 plots distants d'au moins 2 mètres sont positionnés (un par athlète). Seul un juge gère le ratissage. Après leur saut les athlètes rejoignent leur plot.

- Hauteur / Perche : 8 athlètes maxi par concours + 2 juges. 8 plots distants d'au moins 2 mètres sont positionnés (un par athlète). Après leur saut les athlètes se désinfectent les mains avec du gel hydroalcoolique et rejoignent leur plot.

- Sprint / Haies : 8 athlètes maxi sur l'épreuve + 2 juges. 2 athlètes courent en même temps avec au minimum un couloir vide entre eux. 2 courses pour chaque athlète. Chronométrage manuel sans mesure de vent. Le temps est arrondi au dixième supérieur. Ex : 11.82 -> 11.9 et 12.20 -> 12.2

- Lancers : 8 athlètes maxi par concours + 2 juges. 3 essais par athlète. 8 plots distants de minimum 2 mètres sont positionnés (un par athlète). Un disque désinfecté par athlète. Après leur lancer, les athlètes vont chercher leur engin et rejoignent leur plot.

- 1000m : 8 athlètes maxi sur l'épreuve + 2 juges. Départ d'un athlète toute les 5 secondes en veillant à faire partir les athlètes supposés du + rapide au moins – rapide. Chronométrage manuel, le temps est arrondi au dixième supérieur.

Meeting à Thème ou à Programme Réduit A partir du 1^{er} Août 2020 Organisation Clubs ou Comités

1 - Présentation Générale :

- A partir du 1^{er} Août, les compétitions sportives devraient pouvoir reprendre.
- Sur cette période, des meetings à thèmes ou à programme réduit (nombre d'épreuves limité) sont préconisés. Ils devront respecter les contraintes organisationnelles en termes d'effectifs et du nombre d'athlètes par groupe.
- Des organisations en soirée devront être privilégiées.

2 – Modalités de participation :

- Le programme proposé, les modalités d'engagement, le nombre d'engagement possible sur chaque épreuve sont à l'initiative des structures organisatrices (clubs ou comités)

3 – Validation des performances :

- Les performances réalisées seront intégrées dans les bilans SIFFA si les conditions de jury qualifiés sont respectées.

Epreuves Régionales Qualificatives

Lancers : Samedi 22 Août – Lieu à déterminer

Sprint-Haies-Sauts : Dimanche 23 Août – Lieu à déterminer

Demi-Fond : Samedi 29 Août – Décines

1 - Présentation de l'épreuve :

Ces épreuves qualificatives se dérouleront sur différents sites et feront offices de répétitions régionales avant les Championnats de France Espoirs et Elites. Elles seront ouvertes aux catégories Cadets à Masters.

L'épreuve régionale qualificative de Demi-Fond se déroulera dans le cadre du Meeting National de l'Est Lyonnais.

Les épreuves suivantes seront proposées :

- Lancers : Disque / Poids / Marteau / Javelot
- Sprint-Haies-Sauts : 100m / 200m / 400m / 100m Haies et 110m Haies / 400m haies / Longueur / Hauteur / Perche / Triple-Saut
- Demi-Fond : 800m / 1500m / 3000m / 5000m / 2000m Steeple / 3000m Steeple

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima. **Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA** (avant le mercredi 19 Août 23h59) pour les Lancers, le Sprint-Haies et les Sauts.

– Pas de minima. **Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA** (avant le mercredi 26 Août 23h59) pour le Demi-Fond.

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima. **Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA** (avant le mercredi 19 Août 23h59) pour les Lancers, le Sprint-Haies et les Sauts.

– Pas de minima. **Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA** (avant le mercredi 26 Août 23h59) pour le Demi-Fond.

4 – Informations complémentaires

– Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 19 ou 26 Août 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– Contact CSO pour ces compétitions : Michel CLAIRE et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Epreuves Combinées : Championnats Auvergne / Rhône-Alpes CJES

29 et 30 Août 2020 – Lieu à Déterminer

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat régional délivre les titres AuRA d'Heptathlon CAF, JUF, ESF, SEF et de Décathlon CAM, JUM, ESM, SEM. (épreuves ouvertes aux catégories cadets à Masters)

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

- Pas de minima.
- Mais obligation d'avoir réalisé un heptathlon ou décathlon durant l'année 2019, ou d'avoir participé à au moins 1 compétition d'épreuves combinées hivernales. Cette compétition s'adresse aux athlètes voulant faire des épreuves combinées et non des performances sur 1, 2 ou 3 épreuves.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 26 Août 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

- Avoir réalisé, en 2019 ou en 2020, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2020 et hors AuRA» du tableau pages p. 17 et 18 (voir les performances par catégories) :

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 24 Août 2020 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / compétition en question / demande d'engagement Hors-Ligue

- Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.19 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 26 Août 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Michel MOREL et Jean-Claude MARIE (voir e-mail en fin de livret).

Marche de Durée : 20 Septembre 2020

Championnat Auvergne / Rhône-Alpes BMCJESM

Lyon – Parc de Parilly

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve propose les durées suivantes 10' / 20' / 30' / 45' et 1h.

Les catégories concernées sont les Benjamins / Minimes / Cadets / Juniors / Espoirs / Seniors et Masters. Cette compétition fera office de Championnat régional pour les Minimes, Cadets et Juniors. Elle servira de Sélection pour les compétitions suivantes :

- Challenge National des Ligues à la Marche (Dimanche 4 Octobre 2020 à Sarran – Benjamins à Espoirs)
- Coupe de France des Ligues Minimes (Samedi 31 Octobre à Saint-Etienne).

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 18 septembre 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 18 septembre 23h59)

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury (juges ou pointeurs) indiqué p.16 de ce livret.

4 – Informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 18 septembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– L'horaire sera le suivant :

- 9H30 : Départ ligne d'arrivée pour l'épreuve d'1h - Juniors/Espoirs/Seniors (F+M)
Départ au 200m pour l'épreuve de 45' – Cadets
- 10H45 : Départ au 200m pour l'épreuve de 20' – Minimes Filles
Départ au 200m pour l'épreuve de 30' – Cadettes et Minimes Garçons
- 11H30 : Départ ligne d'arrivée pour l'épreuve de 10' – Benjamins et Benjamines
- 11H50 : Podiums

– Les temps de passage seront pris au 3000m pour les minimes, au 5000m pour les cadets et au 10 000m pour les juniors (F+H).

– Contact CSO pour cette compétition : Jean Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret)

Demi-Fond : 19 Septembre 2020

Pré-régionaux CJES Auvergne / Rhône-Alpes

Lieu à déterminer

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur 1 site pour les 3 zones.

Epreuves proposées : 800m, 3000m, 5000m, 2000m Steeple et 3000m Steeple.

Les épreuves sont ouvertes aux catégories Cadets à Masters.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 17 septembre 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 17 septembre 23h59)

4 – Informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 17 septembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– Contact CSO pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

– Les épreuves de 1500m TCF TCM sont organisées dans le cadre du Championnat de Zone (27 septembre sur les 3 zones AuRA).

Championnats de Zones Individuels CJES :

Zone Alpes : 27 septembre – Lieu à déterminer

Zone Loire et Volcans : 27 septembre – Lieu à déterminer

Zone Vallée du Rhone : 27 septembre – Lieu à déterminer

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition ouverte aux catégories cadets à Masters se déroule sur 3 sites :

- ALP = zone Alpes - Lieu à déterminer pour les comités 38, 73 et 74
- LEV = zone Loire et Volcans – Lieu à déterminer pour les comités 03, 15, 42, 43 et 63
- VDR = zone Vallée du Rhône à Roman – Lieu à déterminer pour les comités 01, 07-26 et 69

Epreuves inscrites au programme de chacune des 3 Zones : Demi-fond : 1500m

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H Lancers : Poids, Disque, Marteau et Javelot

Sauts : Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche Relais 4x100m

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 23 septembre 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Avoir réalisé, en 2019 ou 2020, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2020 et hors AuRA» du tableau pages p. 17 et 18 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 21 septembre 2020 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / compétition en question / demande d'engagement Hors-Ligue

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.19 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – Informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 23 septembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– Contact CSO pour ces compétitions :

Zone ALP : Patrick PENICHON et Alain BONARDI

Zone LEV : Michel CLAIRE et Thierry LAURON

Zone VDR : Pierre GUILLON et Fabien LOIRAT

(voir e-mail en fin de livret).

Championnats Auvergne / Rhône-Alpes Individuels CJES

3 et 4 Octobre 2020

Lieu à déterminer

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat AuRA est ouvert aux catégories cadets à masters et regroupe les épreuves suivantes :

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H	Demi-fond : 800m, 1500m, 3000m, 5000m, 2000m Steeple et 3000m Steeple
Sauts : Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche	Lancers : Poids, Disque, Marteau et Javelot
Marche : 5 000m et 10 000m marche	Relais : 4x100m

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Avoir réalisé, en 2020 en salle ou en plein air, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2020» du tableau pages 15 et 16 : voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (du mardi 23 juin au mercredi 30 septembre 23h59) - une mise à jour des qualifiés sera effectuée le mardi 1^{er} septembre et le lundi 28 septembre 2020.

– Ou avoir réalisé, en 2019, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «Hors AuRA et QE 2018» du tableau pages 17 et 18 : voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (du mardi 23 juin au mercredi 30 septembre 23h59)

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2019 dans l'épreuve concernée.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA du mardi 23 juin au mercredi 30 septembre 23h59)

– Ou avoir terminé dans les 3 premiers du « Défi-Perf' » de sa catégorie, dans l'épreuve concernée.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA du mardi 23 juin au mercredi 30 septembre 23h59)

– Ou avoir réalisé, en 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «Hors AuRA et QE 2018» du tableau p. 17 et 18 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 28 septembre 2020 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / compétition en question / demande de qualification exceptionnelle

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Avoir réalisé, en 2019 ou en 2020, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «Hors AuRA et QE 2018» du tableau pages p. 17 et 18 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 28 septembre 2020 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / compétition en question / demande d'engagement Hors-Ligue

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.19 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (*avant le mercredi 30 septembre 23h59*) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19
- Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Michel CLAIRE et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Coupe d'automne AURA – 3 zones

Samedi 10 octobre, lieux à définir

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette nouvelle épreuve collective est proposée par la ligue AURA. Elle est ouverte aux clubs de la ligue en constituant des équipes composées d'athlètes de leur club, licenciés 2020 ou 2021 dans les catégories F et M : CA JU ES SE et MA. Les clubs peuvent s'engager sur une seule famille de spécialité, sur plusieurs ou sur toutes les familles. Un classement est établi pour chacune des 5 familles. Le classement général est établi en additionnant les points obtenus sur chacune des familles de spécialité.

2 – Epreuves proposées

- Famille sprint : 100m, 200m, 400m
- Famille haies : 100m haies 0.76 et 0.84, 110m haies 0.91, 0.99 et 1.06, 400m haies 0.76, 0.84 et 0.91
- Famille demi-fond marche : 1000m, 3000m et 3000m marche.
- Famille sauts : Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche
- Famille lancers : Poids, Disque, Marteau et Javelot

3 – Compositions des équipes

- Voir les catégories concernées en §1
- Pas de limitation du nombre d'athlètes composant l'équipe.
- Pas de limitation du nombre de mutés et/ou étrangers
- Un même athlète peut participer au maximum à 3 épreuves dont une seule course (ou marche de + de 400m.
- Dans chaque famille, les 8 meilleures performances du même club, à la table hongroise (indifféremment F ou M) sont additionnées pour établir le classement de la spécialité.

4 – Règlement particulier

- Pour toutes les courses, finales directes de niveau
- Pour les concours (hors hauteur et perche) 4 essais pour tous les athlètes
- Pour la hauteur et la perche, pas de limitation du nombre d'essais, élimination après 3 échecs consécutifs.

5 – Engagements des équipes

- Les clubs souhaitant participer à la coupe d'automne AURA, engagent les athlètes composant l'équipe sur chacune des épreuves prévues, **en ligne sur le site AURA, au plus tard le mercredi 7 octobre 23h59.**
- Engagement du jury **en ligne sur le site AURA, au plus tard le mercredi 7 octobre 23h59**, en respectant les quotas indiqués en fin de livret p.19 (quotas en fonction du nombre d'athlètes engagés, idem championnats de zone).

Marche athlétique 10km et 20km : 15 novembre 2020

Championnat Auvergne / Rhône-Alpes JESM

Lyon – Parc de Parilly

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat AuRA délivre les titres régionaux de 10km JUF, JUM et 20km ESF, SEF, MAF, ESM, SEM et MAM.

Le 10km est également ouvert aux autres catégories (cadets et cadettes compris) mais n'engendrera aucun titre.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 11 novembre 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 11 novembre 23h59)

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury (juges ou pointeurs) indiqué p.19 de ce livret

4 – Informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 11 novembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– L'horaire sera le suivant :

- 9H00 : 20km Marche Juniors/Espoirs/Seniors/Masters (F+M)
- 9H30 : 10km Marche Cadets/Juniors/Espoirs/Seniors/Masters (F+M)
- 10H40 : 3km Marche Minimes/Cadets/Juniors/Espoirs/Seniors/Masters (F+M)

– Pour les Masters, un seul podium pour toute les différentes catégories Masters.

– Contact CSO pour cette compétition : Jean-Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret).

Minima H AuRA

Minima 2020 Masculins saison en cours en salle ou extérieur	HOMMES - été – Championnat AuRA			
	CAM	JUM	ESM	SEM et MAM
	AuRA	AuRA	AuRA	AuRA
100m ou 60	11"74 ou 7.56	11"64 ou 7.50	11"34 ou 7.31	11"34 ou 7.31
200m	24"14	23"94	23"34	23"34
400m	54"14	53"64	52"74	52"74
800m	2'07"14	2'03"64	1'59"64	1'59"64
1500m	4'32"14	4'22"14	4'12"14	4'12"14
3000m	sans minima			
5000m		sans minima	sans minima	sans minima
110m haies ou 60 haies	16"74 ou 9.16	17"14 ou 9.35	16"84 ou 9.49	16"84 ou 9.49
400m haies	62"64	62"14	61"14	59"54
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m78	1m78	1m84	1m84
Perche	3m50	3m60	3m90	4m00
Longueur	6m10	6m20	6m40	6m40
Triple Saut	12m00	12m10	12m40	12m40
Poids	11m20	10m60	11m00	11m50
Disque	33m50	32m50	31m50	34m50
Marteau	33m50	32m50	30m50	32m50
Javelot	37m50	37m50	43m50	44m50
Marche	30'00	29'30	27'30	27'30
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	4800 pts	5000 pts	5000 pts	5000 pts

Minima F AuRA

Minima 2020 Féminins saison en cours en salle ou extérieur	FEMMES - été – Championnat AuRA			
	CAF	JUF	ESF	SEF et MAF
	AuRA	AuRA	AuRA	AuRA
100m ou 60	13"24 ou 8.51	13"24 ou 8.51	13"14 ou 8.45	13"14 ou 8.45
200m	27"54	27"24	27"04	27"04
400m	64"64	64"54	63"14	63"14
800m	2'33"14	2'32"14	2'29"14	2'29"14
1500m	5'25"14	5'20"14	5'08"14	5'08"14
3000m	sans minima	sans minima		
5000m			sans minima	sans minima
100m haies ou 60 haies	17"04 ou 10.24	17"54 ou 10.86	17"24 ou 10.68	17"24 ou 10.68
400m haies	74"14	73"14	72"14	72"14
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m46	1m46	1m49	1m49
Perche	2m40	2m40	2m50	2m50
Longueur	5m05	5m10	5m15	5m15
Triple Saut	10m10	10m10	10m20	10m20
Poids	9m50	8m30	8m90	8m90
Disque	26m00	26m50	28m00	28m00
Marteau	28m50	27m00	28m00	30m00
Javelot	26m50	26m50	27m50	28m50
Marche	34'00	33'00	32'00	32'00
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	2650 pts	2750 pts	3000 pts	3000 pts

Minima H Hors-ligue et QE

Minima Masculins Hors-ligue et QE AuRA (2018)	HOMMES - été – Championnat AuRA			
	CAM	JUM	ESM	SEM et MAM
	Hors-AuRA 2020 QE AuRA (2018)	Hors-AuRA 2020 QE AuRA (2018)	Hors-AuRA 2020 QE AuRA (2018)	Hors-AuRA 2020 QE AuRA (2018)
100m	11"34	11"24	11"04	11"04
200m	23"04	22"74	22"44	22"44
400m	52"14	50"94	49"94	49"94
800m	2'02"14	1'57"14	1'55"14	1'55"14
1500m	4'15"14	4'09"14	4'03"14	3'56"14
3000m	sans minima			
5000m		sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	15"34	16"14	16"14	16"14
400m haies	59"44	60"24	58"14	58"14
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m86	1m89	1m92	1m92
Perche	3m90	4m10	4m60	4m60
Longueur	6m50	6m55	6m85	6m85
Triple Saut	12m90	13m20	13m50	13m50
Poids	12m80	12m00	12m00	13m00
Disque	38m00	35m00	42m00	42m00
Marteau	41m00	40m00	41m00	41m00
Javelot	45m00	43m00	49m00	49m00
Marche	27'30	59'00	25'00 ou 1h50	25'00 ou 1h50
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	5400 pts	5400 pts	5400 pts	5400 pts

Minima F Hors-ligue et QE

Minima Féminins Hors-ligue et QE AuRA (2018)	FEMMES - été – Championnat AuRA			
	CAF	JUF	ESF	SEF et MAF
	Hors-AuRA 2020 QE AuRA (2018)	Hors-AuRA 2020 QE AuRA (2018)	Hors-AuRA 2020 QE AuRA (2018)	Hors-AuRA 2020 QE AuRA (2018)
100m	12"74	12"64	12"54	12"54
200m	26"14	25"94	25"84	25"84
400m	61"54	60"54	59"54	59"54
800m	2'22"14	2'20"14	2'19"14	2'19"14
1500m	5'04"14	5'01"14	4'58"14	4'50"14
3000m	sans minima	sans minima		
5000m			sans minima	sans minima
100m haies	15"54	15"94	15"74	15"74
400m haies	69"54	67"54	65"54	65"54
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m54	1m54	1m57	1m57
Perche	2m70	2m90	3m10	3m10
Longueur	5m40	5m45	5m55	5m55
Triple Saut	10m80	10m90	11m00	11m00
Poids	11m00	9m90	11m00	11m00
Disque	30m00	31m00	34m00	34m00
Marteau	36m00	35m00	38m00	38m00
Javelot	31m00	31m00	34m00	34m00
Marche	31'30	1h02'30	17'00 / 2h05	17'00 / 2h05
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	3150 pts	3200 pts	3400 pts	3400 pts

Quotas de jury/club



Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits (/ journée de compétition) :

Compétitions d'Épreuves Combinées :

- de 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 4 athlètes : 2 officiels
- de 5 à 6 athlètes : 3 officiels
- de 7 à 8 athlètes : 4 officiels
- 9 athlètes et + : 5 officiels

Compétitions de marche athlétique :

- de 2 à 3 athlètes : 1 officiel
- de 4 à 5 athlètes : 2 officiels
- 6 athlètes et + : 3 officiels

Compétitions de demi-fond (juge course ou chrono ou juge arbitre)

- de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
- 8 athlètes et + : 2 officiels

Compétitions d'épreuves individuelles et coupe d'automne :

- de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
- de 8 à 17 athlètes : 2 officiels
- de 18 à 29 athlètes : 3 officiels
- 30 et + : + 1 officiel / tranche de 15 athlètes suppl.

Contacts CSO

Ce livret a été édité par la CSO de ligue Auvergne Rhône Alpes d'Athlétisme.

Nom	Prénom	Fonction	Tél	Adresse mail
CLAIRE	Michel	Président CSO AURA	06.20.97.09.80	michelclairevz@gmail.com
BAGRIOT	Jean Pierre	Challenge des meetings	06.82.96.28.86	bagriot.jean-pierre@orange.fr
BELLEVEGUE	Louis	Masters	06.74.05.97.97	lbellevague@wanadoo.fr
BONARDI	Alain	CTS	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
DUVAL	Grégory	CT – Match interligues	06.70.19.65.33	gregory.duval@athlelara.com
ELDIN	Nathalie	Compétitions. individuelles	06.08.13.94.83	nathaly.eldin123@orange.fr
FOURNIVAL	Alex	Challenge des meetings	06.77.07.04.57	alex.fournival@sfr.fr
GUILLON	Pierre	Compétitions. individuelles	06.81.60.95.30	guillonpierre@wanadoo.fr
LAFLEUR	Jean-Louis	Compétitions marche	06.71.84.50.86	famille.lafleur@orange.fr
LAURON	Thierry	CT compétitions	06.62.54.15.27	thierry.lauron@athlelara.com
LEONARD	Jacques	Compétitions par équipe	04.74.46.80.32	j.leonard@wanadoo.fr
LOIRAT	Fabien	Prépa. compétitions	06.31.19.69.19	fabien.loirat@athlelara.com
MARIE	Jean-Claude	Epreuves combinées	06.21.06.39.40	mariehardy2@wanadoo.fr
MOREL	Michel	Epreuves combinées	06.86.46.98.23	mimi-morel@orange.fr
REVOL	Jean-Marc	Compétitions par équipe	06.50.21.07.18	jeanmarc.revol@yahoo.fr

Informations CSO

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraîneurs et athlètes:

- de respecter les délais d'inscription,
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de respecter les quotas de jury,
- d'officier sur la totalité de la journée concernée
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs ...

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....